



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**La confirmation par Edouard Philippe ce matin sur l'antenne de BFM-TV de la baisse du nombre de contrats aidés et du non renouvellement de contrats en faveur de publics éloignés du marché de l'emploi soulève l'inquiétude des DRH des fonctions publiques territoriale et hospitalière.**

L'Association pour le développement des ressources humaines dans les établissements sanitaires et sociaux et l'Association des DRH des grandes collectivités territoriales déplorent que le gouvernement engage une baisse du nombre de contrats aidés en 2017, accentuée en 2018 selon le Premier ministre ce matin sur BFM-TV.

Si les deux présidents des Associations de DRH des fonctions publiques territoriale et hospitalière (Jean-Marie Barbot et Johan Theuret) estiment légitime de vouloir prôner « une politique active de retour à l'emploi », ils déplorent une annonce brutale, non préparée et ce, alors que les besoins au niveau local sont avérés. La baisse du nombre de contrats aidés annoncée dans la torpeur de l'été correspond davantage à un coup de rabot qu'à une réelle politique de l'emploi. Les employeurs hospitaliers et territoriaux ne sont en effet pas en mesure de transformer budgétairement, dans des délais aussi courts, ces contrats aidés en CDD.

Le dispositif des emplois aidés, tel qu'il est mis en place sous différentes formes, ne mérite pas toutes les critiques dont il vient de faire l'objet. Sa remise en cause aussi abrupte est une mauvaise nouvelle pour l'emploi et les publics concernés.

En effet, pour les nombreux DRH qui se sont investis dans cette démarche, il s'agit aussi d'une réelle opportunité de resserrer les liens avec les structures d'insertion au niveau local pouvant offrir, au moyen de formations adaptées, des parcours professionnels variés et des perspectives de recrutement.

Cette démarche institutionnelle constitue aussi, dans le contexte social actuel, une implication marquée dans la lutte contre les discriminations et favorise le développement de l'égalité des chances face aux difficultés d'accès au marché de l'emploi qui touchent particulièrement les jeunes.

C'est pourquoi, stigmatiser les contrats aidés comme « inefficaces » et « coûteux » est pour le moins excessif, alors que le gouvernement n'annonce pas de solutions de substitution, ce qui provoquera, faute de débouchés à court terme, un retour au chômage de publics déjà fragilisés.

**Jean-Marie BARBOT**  
Président de l'ADRHESS

**Johan THEURET**  
Président de l'Association des DRH des grandes collectivités